



GV INFOS N°28 1^{ER} TRIMESTRE 2019

➤ **Les espaces verts**

Il y a eu 64 demandes de travaux d'élagage ou d'abattage pour la campagne de 2018. Nous vous rappelons que ces travaux nécessitent d'être budgétisés. Les demandes sont répertoriées dans un tableau, et sont traitées en fonction de plusieurs critères : les urgences, la dangerosité, la gêne..... puis par ordre chronologique. Nous prenons contact auprès de professionnels avant toute intervention pour obtenir un avis crédible. Après l'importante campagne réalisée en novembre et décembre 2018, les derniers élagages se feront en janvier 2019.

Des copeaux sont à votre disposition dans la prairie sud. Les coupes d'arbres restantes, et celles qui seront faites en janvier 2019, sont à prendre.

➤ **Les travaux des chemins roses**

La première réfection partielle des chemins roses a été faite en novembre 2018, comme annoncé dans le GV INFOS précédent. Les membres du Conseil Syndical sont satisfaits du travail réalisé. Une deuxième partie de réfection sera faite au printemps 2019.

➤ **Mur éboulé rue d'Ormesson**

Une partie du mur séparant Grand Village de la copropriété des Foyers de Seine et Marne s'est écroulée début décembre 2018, à l'intérieur de celle-ci. Une mise en sécurisation a été réalisée par une entreprise mandatée par les Foyers de Seine et Marne. L'ASGV a été informée par un Grand Villageois. Le Conseil Syndical va étudier ce problème majeur et prendre les mesures qui s'imposeront.

➤ **Prélèvement automatique et Changement de banque**

Les prélèvements seront possibles dès ce 1er trimestre 2019. Les autorisations de mandat de prélèvement SEPA sont disponibles, au local, ou par demande par mail.

Le premier prélèvement se fera le 15 janvier 2019 pour les quelques personnes qui nous ont déjà remis l'autorisation complétée et le RIB.

Si vous souhaitez utiliser le prélèvement pour les règlements de vos charges pour les prochains trimestres, vous devez nous remettre les autorisations complétées et le RIB au minimum un mois avant l'échéance :

- 2^{ème} T 2019 : prélèvement le 15 avril donc autorisation et RIB avant le 15 mars
 - 3^{ème} T 2019 : prélèvement le 15 juillet donc autorisation et RIB avant le 15 juin
 - 4^{ème} T 2019 : prélèvement le 15 octobre donc autorisation et RIB avant le 15 septembre
- Nous vous informons que les frais engendrés par le rejet de prélèvement seront facturés au Copropriétaire concerné.

➤ **L'Assemblée Générale**

Celle-ci se tiendra *le mardi 2 avril 2019 à 20H00*. La mairie de Cesson ne louant plus aux associations la salle Chipping Sodbury le vendredi soir.

Plusieurs membres du Conseil Syndical sont en fin de mandat : 2 personnes en fin de mandat renouvelé donc 2 postes à pourvoir obligatoirement, et 4 autres personnes qui sont en fin de premier mandat, et qui peuvent, ou non, renouveler leur mandat pour 3 ans. Des demandes ont été faites auprès de Syndics Professionnels afin de connaître le coût de leurs prestations. Néanmoins, un Conseil Syndical composé de 9 membres reste obligatoire dans nos Statuts.

Les membres du Conseil Syndical vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019.

Pour le Conseil Syndical :
La Présidente : Véronique WARNAULT